

Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE AVOGUE 2022
(Au golf Club d'Ableiges, le mardi 22 novembre 2022)

*La séance a été ouverte par le président à 17h30
Présents : 61 adhérents et 6 représentés*

La secrétaire générale informe les adhérents que les 4 membres, du comité directeur dont les noms suivent sont renouvelables en 2022 et se représentent tous les 4.

COTTIN Alain

BREGY Pascal

MIGNOT Bernard,

LANDAIS Jean-Pierre

A proposé sa démission, qui a été acceptée par le bureau du comité :

KERNEIS Brigitte

A fait acte de candidature dans les délais décidés par le bureau du comité

WERA Philippe

En application de nos statuts, et après consultation des adhérents à cette assemblée générale, toutes les personnes ayant fait acte de candidature sont élues ou réélues au comité directeur, à l'unanimité des 67 votants, qui est donc au complet avec ses 12 membres

BILANS 2022

BILAN D'ACTIVITE

1 - Adhésions

Le nombre d'adhérents à jour de cotisations à fin novembre est de 245 (-1 vs 2021).

La somme des cotisations de ces 245 membres s'élève à 19000 €, en ligne par rapport à nos prévisions.

Il faut ajouter à cette recette principale et unique, un peu plus de 300 € de subvention du conseil général du Val d'Oise, ce qui porte la totalité de nos recettes à 19300 €.

En globalité, 196 adhérents ont pris leur licence à l'AVOGUE et 42 ont pris leur licence dans un autre club, et nous avons enregistré 7 adhérents non golfeurs (conjoints)

Le ratio retraités vs actifs est 77% vs 23 % comme en 2021

De même que le ratio des dames vs les messieurs (30 % / 70%) est resté le même.

La proportion des Val d'Oisiens versus ceux qui habitent en dehors du département est de 65 % vs 35% comme en 2021

Enfin, le nombre d'adhérents appartenant ou ayant appartenu à l'Education Nationale ou bien ayant une filiation directe avec l'EN est revenu à 59 % comme en 2021.

L'index moyen des adhérents est resté à 33.6.

Enfin, nous savons que nous avons maintenant 27 % (vs 24 % en 2021), de nos adhérents qui appartiennent à un autre club de golf avec ou sans terrain.

2 – Activités associatives

- Journées et compétitions AVOGUE

Le nombre des manifestations associatives proposées à nos adhérents, compétitions amicales et compétitions officielles, a largement augmenté par rapport à 2021(Covid) et surtout grâce à notre nouvelle activité « Corpo ».(36 évènements golfigues associatifs en 2022 vs 31 en 2021)

Nous avons constaté également, une forte participation de nos nouveaux adhérents aux activités associatives amicales et surtout aux matchs Corpo, ce qui a permis de maintenir un très bon niveau d'activités collectives golfigues de notre association.

- Les voyages en 2022

Nous avons fait un voyage de printemps à Porto en mai et un voyage d'automne en septembre sur la cote d'Emeraude en Bretagne

- Enfin les match- plays 2022 en simple et en double, ont été achevés normalement avant la fin de la saison et les lauréats ont été récompensés lors de notre réunion de clôture du mardi 22 novembre.

3 – Partenariats

Nous avons renouvelé nos accords avec 9 partenaires pour 2022 sur des golfs du Val d'Oise.

La fréquentation de nos golfs partenaires par les adhérents de l'AVOGUE a chuté de 40 GF vs 2021 sur les 3 golfs avec abonnement (6 partenaires hors Ugolf en 2022).

Nous allons être confrontés à un nouveau déficit du budget des DDJ en 2022 de 3500 €.

BILANS FINANCIERS

1 – Bilan des activités associatives

La participation demandée aux adhérents pour jouer à chaque compétition amicale est restée à 25 € (boisson comprise) et à 30 € pour chaque compétition officielle (frais de gestion des cartes FFG et boisson comprise).

Nous avons subventionné :

*- 17 compétitions amicales, pour un coût net de subvention pour l'association de 8500 €,
- 16 compétitions officielles, y compris les compétitions départementales dites « Corpo » pour un montant net de 1300 €*

- 2 soirées et/ou cocktails pour un montant de 2200 €,

Ces activités associatives, hors formation, représentent une dépense totale de 12000 € soit une partie importante de nos recettes (63 % de nos recettes).

Nous avons constaté une demande de 39 cours de golf en 2022 dont 14 ont été offerts à de nouveaux adhérents.

Le budget formation résiduel sera transféré sur 2023.

2 - Bilan des partenariats

Les sommes reçues par notre trésorier, tout au long de la saison 2022, pour la revente des green-fees à nos adhérents (estimées au 22/11/202 à 19400 €) ne couvrira pas les montants totaux versés par l'association pour l'achat des abonnements non nominatifs, et des green-fees prépayés aux différents golfs partenaires, réglés en début d'année 2022 soit 22900 €.

Nos DDJ seront donc déficitaires en 2022 de 3500 €.

3 – Frais généraux

Les frais généraux (Cotisations 2F Open-JS, Assurances, Fournitures de Bureau, Courriers, Matériels, Frais bancaires et cotisations FFG et Ligue de Golf) sont en ligne avec nos prévisions et s'élèvent à 3000 €.

4 – Bilan général 2022

Epargne au 1 ^{er} janvier 2022	+ 23 300 €
Trésorerie au 1 ^{er} janvier 2022	+ 27400 €

Recettes 2022	+ 19 300€
----------------------	------------------

Dépenses associatives 2022	- 12 000 €
Formation 2022	- 500 €
Bilan des partenariats 2022	- 3 500 €
Frais généraux 2022	- 3 000 €
Total des dépenses 2022	- 19 000 €

<u>Excédent (1.5 % de nos recettes)</u>	+ 300 €
--	----------------

Epargne au 30 novembre 2022	+ 23 300 €
Trésorerie estimé au 31 décembre 2022	+ 27 700 €

5 – Conclusions sur 2022

Ce résultat positif de +300 € (près de 0 €) vs l'équilibre prévu est le résultat de la conjugaison de plusieurs facteurs :

- **Moins de dépenses que prévu pour les activités subventionnées,**
(12 000 € réalisés vs 14 000 € prévus soit 2000 € d'excédent)
- **...mais budget formation en hausse (500 €) vs 0 € prévus**
- **...et déficit plus important que prévu sur les DDJ.**
(3 500 € réalisés vs 2000 € prévus soit un supplément de déficit de 1500 €)

PROJET 2023

STRATEGIE 2023

Si nous enregistrons encore au moins 240 cotisations en 2023, et si nous consommons autant de DDJ qu'en 2022, notre budget 2023 devrait être à l'équilibre, avec la même offre d'activités associatives, malgré une hausse prévisible des coûts d'achat des DDJ et grâce à l'augmentation du prix de base des GF AVOGUE.

1 – Activités associatives

Nous confirmerons le nombre de compétitions « Corpo » départementales (12+1) proposées en 2023.

Notre budget prévisionnel pour subventionner ces activités sera en forte augmentation à 19 000 € pour favoriser les adhérents qui participent à ces activités associatives qui reste la vocation principale de notre association.

- Une manifestation amicale classique, golfique, par semaine, hors vacances scolaires, associée à une manifestation « Corpo », soit 35 à 40 manifestations par an, dont :*
- 2 à 4 compétitions de classement, déclarées à la FFG,*
- 12+1 compétitions « Corpo »*
- 14 compétitions amicales.*
- Et 3 soirées, ouverture de la saison, clôture de la mi-saison et soirée de l'AG,*
- et 2 voyages golfs, un à l'étranger (Iseo en Italie) et un autre en France en automne*
- 1 ou 2 « midweeks »*
- Continuation du challenge et des match-plays, en simple et en double.*

2 – Partenariats

Les golfs de Cergy, de Gadancourt et des Templiers seront, encore en 2023, des golfs sous « conventions » avec notre association.

Ils nous proposent de continuer à offrir, aux adhérents de l'AVOGUE, des green-fees à 28 € en semaine et 33€ le week-end, pour 18 trous ou moins, sur ces 3 parcours, 7 jours sur 7.

Nous continuerons à proposer nos GF à 33 € en semaine au Rebetz à partir du 1^{er} janvier 2023.

Tous les autres prix de green-fees AVOGUE seront à 28 € en semaine et 33 € les week-ends et jours fériés, aussi bien sur les golfs avec abonnements (Ableiges, Mont-Griffon, Bellefontaine) que sur les golfs avec green-fees prépayés, hors week-ends (Seraincourt, Bertichères).

Dans ce contexte de variété d'accords avec nos partenaires, nous allons accroître notre surveillance des réservations, obligatoires, préalables, faites sur le site AVOGUE et nous allons demander plus de rigueur à leur administration, dans le contrôle des personnes qui se réclament de notre association.

3 – Objectifs financiers 2023

Les cotisations 2023 seront maintenues au prix de 2022 soit :

- **130 € avec licence FFG**

- **90 € sans la licence FFG**

Nous limiterons le nombre des adhésions en 2023 à **250** comme en 2022.

- Subvention espérée de 400 € du Conseil Général du Val d'Oise.

Nos recettes prévisionnelles totales devraient être de 19 000 € (cotisations et subvention)

Le montant global de ces recettes prévoit un maintien du nombre de nos adhérents, menacé principalement par l'avancée en âge de nos adhérents et par les politiques commerciales agressives des golfs avec terrain et autres associations.

Dépenses associatives prévisionnelles

- Les participations pécuniaires de nos adhérents aux compétitions amicales resteront à 28 €, pot de fin de partie compris,

- Les participations aux compétitions officielles et « Corpo » seront à 28 €, coûts de gestion des cartes et enregistrements des résultats FFG compris,

Total des dépenses associatives prévisionnelles : 15 500 €

- Pour la formation, le tarif des cours individuels d'une demi-heure sera maintenu à 24 €, à l'unité, et à 22 € par lot de 10, et deux cours individuels gratuits seront toujours offerts aux nouveaux adhérents, prenant leur licence à l'AVOGUE, pour un coût total maximum de 500 €.

-Frais Généraux

Nous essaierons de limiter les frais généraux devront à 3 000 €.

Dépenses des DDJ individuels

Notre budget global des DDJ 2023, d'un montant total des dépenses d'environ 25000 €, devrait être en équilibre.

Notre dépense totale 2023 incluant le déficit ou l'excédent éventuels des DDJ ne devra pas excéder 19 000 €.

4 – Bilan général prévisionnel estimé à fin 2023

Epargne au 1 ^{er} janvier 2023	+ 23 600 €
Trésorerie au 1 ^{er} janvier 2023	+ 27 700 €
Recettes 2023	+ 19 000 €
Dépenses associatives 2023	- 15 500 €
Formation 2023	- 500 €
Budget des partenariats 2023	0 €
Frais généraux 2023	- 3 000 €
Bilan 2023	- 0 €
Epargne au 31 décembre 2023	+ 23 600 €
Trésorerie au 31 décembre 2023	+ 27 700 €

5 – Conclusions

Notre bilan 2023 devrait être à l'équilibre, malgré une prise de risque sur le niveau de nos adhésions.

Le plan, ambitieux, proposé pour 2023 devrait nous permettre de consolider nos comptes et nous offrir la possibilité de poursuivre, dans l'avenir, cette stratégie financière « bicéphale », associative et individuelle, qui semble retenir les suffrages de nos adhérents.

Les comptes 2022 ont été arrêtés au 22/11/2022, vérifiés et approuvés par l'AG 2022.

Le bilan d'activité et le bilan financier 2022 ont été approuvés à la majorité des 67 votants

Les objectifs et le budget 2023 ont été approuvés, dans les mêmes proportions.

La séance a été levée à 19h30

Le président
Jean-Claude Kowalczyk

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JK', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le trésorier
Jean-Gabriel Charron

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JG', with a long horizontal stroke extending to the right.

La secrétaire
Micky Godest

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MG', with a long horizontal stroke extending to the right.